

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MERCREDI 3 JUIN 2015 A 20H00 SALLE COMMUNALE DE MUTRUX

Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

Présidence : Antoine Willer puis Michel BAHRAMI

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Assermentations
3. Procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre 2014 à Ste-Croix
4. Communications du Président
5. Communications du Comité directeur
6. Examen et adoption des comptes 2014
7. Préavis N° 01/2015 : Remplacement de la conduite Devens-La Prise
8. Election du président du Conseil
9. Election du vice-président du Conseil
10. Election d'un membre au Comité directeur : Remplacement de Luc Martin, Sainte-Croix
11. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
12. Divers et propositions individuelles.

Modification de l'ordre du jour acceptée :

Le président, Antoine Willer, prend la parole tenant à faire part personnellement de son état de santé. Atteint d'une tumeur au cerveau cancéreuse révélée, il suit un long traitement qui doit être plus soutenu. Des effets secondaires importants l'empêchent d'assurer la séance de ce soir et il demande au vice-président de bien vouloir le remplacer.

Décidé à s'occuper plus de lui-même et de son entourage, il donne sa démission. Ce qui n'est pas de gaieté de cœur, vu l'énorme plaisir qu'il a eu pendant plus de 10 ans à guider cette assemblée très responsable.

Il relève le gros travail accompli par les membres du Comité et soutient la candidature de Lionel Pesenti au Comité directeur. Il souhaite bonne continuation et bonne soirée à tous.

Les membres du Comité et les délégués du Conseil l'applaudissent.

Jean-Daniel Cruchet le remercie pour toutes ces années à la tête du Conseil de l'ACRG, lui souhaite beaucoup de courage dans cette lutte contre cette maladie et espère vivement qu'il participera le 30 juin 2015 à la soirée annuelle durant laquelle il sera fêté.

1. Appel :

<u>Présents :</u>	But principaux	membres	36/53
	But optionnel	membres	33/46
	Communes	nombre	16/17
	Comité	membres	6/7
<u>Excusés :</u>	Conseil	membres	12/53
<u>Absents :</u>	Conseil	membres	5/53

Le vice-président salue les membres du Conseil et du Comité.

Il mentionne les documents envoyés avec la convocation et précise que, selon nos statuts, les conditions sont requises pour que le Conseil puisse délibérer valablement pour les buts principaux et le but optionnel.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Assermentations

Patrick Jeanmonod de Ste-Croix, Daniel Oguey de Bullet et Lionel Pesenti de Ste-Croix sont assermentés.

3. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 13 novembre 2013 à Corcelles

Il n'y a ni remarque ni question, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Communications du président

Antoine Willer s'est exprimé en début de séance
Michel Bahrami n'a rien à ajouter.

5. Communications du Comité directeur

ORPC, intervention de Pierre Marro :

La structure de la protection civile doit être modifiée, conformément à la loi du 18 novembre 2014

Lors de l'assemblée des Syndics du 13 mars 2015 à Ste-Croix, il a été question de l'étude concernant la fusion d'Yverdon-Orbe-La Vallée de Joux-Grandson

Il s'agit de déléguer deux personnes du Comité pour participer au groupe de travail.

Sur demande du Préfet, en tant qu'association l'ACRG doit voter pour élire les deux délégués. Jean-Daniel Cruchet et Pierre Marro demandent l'accord du Conseil pour être les 2 délégués au groupe de travail

Il n'y a pas d'avis contraire, le Conseil approuve cette représentation.

Santé et sécurité, intervention de Stéphane Guex :

Jusqu'à présent, la pratique se faisait sous forme de modules, la solution était globale, lourde, complexe et très peu pratique.

Actuellement la rédaction d'une charte est en cours comprenant 10 points importants, qui représenteraient tout ce qui doit être fait en matière de santé et sécurité au sein des communes, avec un souci de réalité des communes au centre de cette charte et pas des théories.

En négociation, l'engagement d'un préposé qui a déjà l'expérience professionnelle au sein de son entreprise. De plus amples informations seront communiquées par la suite.

Surveillance des chantiers, intervention d'Alain Portner :

Après avoir atteint un rythme de croisière avec trois délégués, l'un d'entre eux a démissionné. Les deux préposés Pietro Palmieri et Jacques-André Helfer ont assuré pouvoir gérer à deux. Pierre Grin et Reto Barblan ont accepté d'assurer les remplacements en cas de vacances ou maladie. Les mots d'ordre sont stabilité et qualité. Les préposés suivront un cours Suva en novembre 2015. Il n'y a pas lieu de se précipiter pour engager un troisième préposé.

Eau, intervention de Jean-Daniel Cruchet :

Préavis : Remplacement de la conduite Devens-La Prise.

Le Comité continue à travailler sur le projet de régionalisation et la professionnalisation de la distribution de l'eau.

Un tableau excel a été transmis aux Municipalités tiré de documents du bureau d'ingénieurs, pour identifier les réseaux communaux, dans le but de donner une valeur aux réseaux, aux réservoirs et aux ressources. Ce tableau n'est malheureusement pas utilisable en l'état et les communes ont donné très peu de retour.

Le sujet sera discuté lors de prochaines séances de comités, le Comité espère une collaboration totale de la part des communes. Il aurait souhaité trouver un outil de travail avec Damien Pasche mais ce serait payer des relevés estimés à 250 h à 130.-/h = plus de chf 30'000.-

Le Comité demande aux Municipalités de continuer à faire ces relevés sachant que l'identification des réseaux est une obligation légale, ce document faisant partie du PDDE de chaque commune.

6. Examen et adoption des rapports de gestion 2014

But optionnel 'eau' :

M. Didier Fardel lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 1).

Il n'y a ni remarque ni question.

Le Président met au vote :

Seuls les délégués du but eau votent.

Les rapports de gestion et comptes 2014 pour le but optionnel 'eau' sont adoptés à l'unanimité.

Buts principaux :

M. Didier Fardel lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 2).

Il n'y a ni remarque ni question.

Le Président met au vote :

Les rapports de gestion et comptes 2014 pour les buts principaux PC, santé et sécurité et surveillance des chantiers sont adoptés à l'unanimité.

7. Préavis N° 1/2015 remplacement de la conduite Devens-La Prise

Rapporteur Claude Roulet :

La Commission octroie crédit de 30'000.- supplémentaire pour parer à un éventuel changement de tracé

Le Comité directeur se rallie à la proposition de la Commission.

Le préavis amendé est accepté à l'unanimité pour un montant de chf 360'000.-

Seuls les délégués du but eau votent

La parole est donnée aux communes de Bonvillars et Champagne qui n'ont rien à ajouter.

8. Election du président du Conseil :

Jean-Paul Ferletti d'Onnens propose Cédric Meyrat d'Onnens

L'élection à bulletin de secret n'est pas demandée

Il n'y a pas d'autre candidat

Cédric Meyrat est élu à l'unanimité avec applaudissements.

9. Election du vice-président du Conseil

Il n'y a pas de candidat

Michel Bahrami se re-présente

Il est élu à l'unanimité avec applaudissements.

10. Election d'un membre au Comité directeur

Michel Bahrami fait lecture de la lettre de la Municipalité de Ste-Croix qui propose Lionel Pesenti

Franklin Thévenaz, Syndic de Ste-Croix, présente M. Lionel Pesenti, Municipal depuis le 1^{er} juillet 2015, en remplacement de M. Luc Martin

Il n'y a pas d'autre candidat

Lionel Pesenti est élu à l'unanimité avec applaudissements.

Election d'un suppléant à la Commission de gestion

Daniel Oguey de Bullet se présente

Il est élu à l'unanimité avec applaudissements.

11. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance

Cédric Meyrat propose Onnens

12. Divers et propositions individuelles

Jean-Daniel Cruchet salue la présence de Claude Rutishauser qui n'a pas pu faire sa présentation power point faute d'un ordinateur portable

Il excuse l'absence d'Etienne Roulet pour des raisons médicales

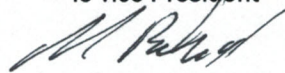
Il remercie Luc Martin pour son engagement au sein Comité et souhaite la bienvenue à Lionel Pesenti.

Pierre-Alain Gerber de Ste-Croix remercie le vice-président d'avoir su gérer les séances du Conseil au pied levé sachant qu'Antoine Willer, pas en mesure d'assurer à cause de son traitement, ne pouvait l'en avertir à l'avance.

Le Syndic de Mutrux propose le verre de l'amitié.

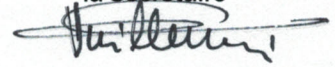
La séance est levée à 21h00.

le vice-Président



Michel Bahrami

la Secrétaire



Noëlle Vuillemin